

16 juin 2023 -17:02

Appartient à [Conseil des ministres du 16 juin 2023](#)

Circulaire concernant le code de déontologie pour les membres du gouvernement

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet de circulaire concernant un code de déontologie pour les membres du gouvernement.

Le projet de circulaire a pour but de clarifier et compléter, à l'aide d'un code de déontologie, les principes déontologiques fondamentaux et les règles de conduite des membres du gouvernement, ainsi que certaines règles de fonctionnement du gouvernement.

Il contient les principes fondamentaux d'intérêt général, d'égalité et de dignité ainsi que les règles de conduite dans les sphères suivantes :

- intégrité
- responsabilité
- conflits d'intérêts
- acceptation et exercice des mandats
- présents et avantages divers
- indépendance
- respect de la vie privée
- transparence
- confidentialité et discrétion
- obligations après la cessation des fonctions

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be

François Bailly
Porte-parole (FR)
+32 488 07 05 12
francois.bailly@premier.be

Bram Delen
Porte-parole (NL)
+32 497 30 82 05
bram.delen@premier.be